Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 48

Artikel: Le vrai bénéfice de l'annexion

Autor: Plan, Ph.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185419

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

meint tè; mâ tot parâi n'é pas poâire dè tè, et vu bin frémâ d'arrevâ dévant tè âo coutset dè cé grand cret!

- Câise-tè, botasson, es-tou fou, âo bin se t'és son?
- Na, se fe lo tsambérot, mâ vâo-tou corrè avoué mè, oï ào na?

Lo lào tot ébahi dè tant dè toupet lâi repond qu'oï, rein què po vaire cein que volliave fére et lâi dit: Tant què iô faut-te corre?

— Tant qu'âo coutset, vai cllia nohîre qu'a on nid de bounosé permi le brantses. Prepare-te et quand te bliosséri lo bet de la quiua, hardi, route!

Lo lâo sẻ virẻ, cllieinnė la quiua, et à l'avi que lo tsambérot la lâi bliossè, tracè coumeint on einludzo ein châoteint lè z'adzès et lè terreaux et l'arrevè amont reindu et traiseint la leinga dè dou pî, dâo tant que l'avâi tsaud.

— Eh! lo tsambérot! se criè lo contr'avau, iô es-tou, mi-fou, te mretérâi d'êtrè émelluâ dè mè

férè férè dâi tôlès folérâ.

— Oh! su ice, tot amont, se repond lo tsambérot, que s'étâi accrotsi à la quiua dâo lâo po férè lo voïadzo; te vâi bin que su dévant tè et que y'é gagni.....

Le lâo fe tant motset dé cein que cllia crouïe béte l'avâi dinsè eimbéguinâ, que s'ein allâ ein mormotteint, tandi que lo tsambérot sè tegnâi lo veintro à fooce que risâi dè cllia farça.

Un de nos amis de Genève vient de retrouver parmi ses papiers la jolie pièce de vers qui fut faite à l'occasion de l'annexion de la Savoie à la France, en 1860:

Le vrai bénéfice de l'annexion.

La Savoie (il faut admirer
Ses monts, ses chants et ses fillettes)
Laissait encore à désirer
Quant à ses chétives noisettes.
Mais l'annexion — mes amis,
Partagez ma reconnaissance —
Des noisettes de mon pays
A fait des noisettes de France!

Il est vrai qu'en ce beau séjour, Partout notre langue est bridée, Et qu'on ne sait où, quelque jour, Nos fils mourront pour une idée... Mais à l'annexion soumis, Nous avons du moins l'assurance Que les noisettes du pays Seront des noisettes de France.

Nous avons des droits à... payer: Impôt sur porte et sur fenêtre; Un rat de cave ou de grenier A chaque instant chez nous pénètre. Nous en sommes tout ébahis, Ce n'était point notre espérance... Mais les noisettes du pays Seront des noisettes de France!

Ph. Plan.

THÉATRE

On a ri à la représentation théâtrale de jeudi, c'est vrai; mais la gaîté qui paraissait animer la salle n'a rien de commun avec celle que fait éprouver la bonne comédie. — Nous ne parlons pas de l'interprétation; au contraire, nous nous faisons un plaisir de féliciter une fois de plus deux artistes qui s'y sont particulièrement distingués: Mme Andraud, toujours gracieuse, charmante sans afféterie et soulignant avec une remarquable délicatesse toutes les finesses de son rôle; — M. Belluci, comique excellent, plein de verve et de naturel.

Mais, disons-le, le choix de la pièce n'était pas heureux. Nous avons pu nous convaincre par les opinions émises de divers côtés, qu'il faut autre

chose au public du jeudi.

A ce propos nous nous permettons de dire à M. Andraud:

Le dimanche, donnez le drame, puisqu'il en faut, mais précédé d'une jolie comédie, que le public du dimanche saura fort bien apprécier, croyez-le, et sera très agréable à ceux qui, ce jour-là, veulent passer une partie de la soirée au théâtre, sans être tenus de suivre toutes les péripéties d'un spectacle émaillé d'assassinats, de trahisons et de coups de pistolet.

Le mardi, les comédies du Palais-Royal, où l'on va absolument pour rire.

Le jeudi, la comédie qui dit quelque chose, qui égaie et intéresse à la fois par ses piquantes études de mœurs et de caractères.

Nous avons tout lieu de croire qu'en procédant ainsi on répondrait à un désir général qu'il n'est pas permis de passer sous silence.

Le mot de l'énigme précédente est : Fleurs. — La prime a été gagnée par Emile Berthoud à Bréthonnières.

Autre énigme. — Même prime.

Devine-moi, car j'en suis digne : Je me cache lorsque je sers; C'est presque toujours dans les vers, Et l'on me trouve à chaque ligne. Sied.

L. Monnet

En vente au magasin Monnet, rue Pépinet, 3: Le Figaro, le Petit Journal, la Lanterne, le Petit Lyonnais, la Gazette de Lausanne.

En souscription au prix de fr. 1,50, la 3º série des Causeries du Conteur vaudois.

L'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne, porte à la connaissance du public qu'elle a ouvert un dépôt d'annonces pour la Gazette de Lausanne à la Papeterie Monnet, rue Pépinet, 3.

Avis. — Les nouveaux abonnés pour 1880, recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décem bre de l'année courante.

LAUSANNE. - IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.